

COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

1
26 -10- 1993

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: .YD/ 5076009 / Dossier pédagogique 50351

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : ACCESSOIRES MODE ET ARTISANAT - U F 2
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
QUALIFICATION
Code Référence : 533002U12C1
Etablissement : INSTITUT PROVINCIAL DE PROMOTION SOCIALE

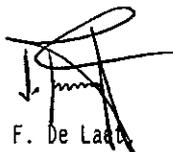
RUE DUFONTENY, 17-19
7141 CARNIERES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration


F. De Laet

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43)

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum Formation II

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Technologie du Métier connaissances des Matières et outillage	C.T.	20
Pratique Professionnelle	P.P.	200
2. Part d'autonomie		20
Total des périodes		240

11. Date de la proposition du P.O. : *26 août 1993*

Transmis par le réseau
le :

Signature du : *M. J. FLAMME*
Chef d'établissement de la C.F. (1)
Représentant du P.O. subventionné (1)

Le Directeur Général a.f.,

Directeur Général Régional

J. FALCINELLI

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

voir annexe

Date : *10/10/93*.....

Signature :

[Signature]

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : *20 OCT. 1993*.....

Signature :

[Signature]
MEUNIER
ADMINISTRATEUR
PÉDAGOGIQUE

(4) soit CG, CS, CI, CIPP, PP ou CPPM

(5) 1 période = 50 minutes.

Finalités de l'unité de formation.

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

- 1°) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2°) Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F.

A l'issue de cette U.F. l'étudiant aura acquis la maîtrise des différentes techniques utilisées en Artisanat et pour la fabrication des accessoires de Mode.

En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

Elle fournira les éléments de base pour favoriser l'insertion professionnelle.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

- Capacités

Le candidat sera capable :

1. de comprendre à la lecture et/ou à l'audition un texte en langue française du niveau de l'enseignement fondamental.

2. - de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer.

- d'appliquer à la réalisation d'accessoires de Mode et d'articles d'artisanat simples, les techniques élémentaires de collage, de découpage, d'enfilage et d'exécution, et ce, en utilisant le matériel de base de manière optimale.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des capacités suivantes :

- dextérité gestuelle
- maîtrise des techniques de base de teinture sur tissu et sur la soie.
- maîtrise des techniques de poterie : colombin et plaque de terre.
- maîtrise des différents procédés utilisés pour le travail du cuir.

- Titre pouvant en tenir lieu

attestation de réussite de l'UF I accessoires de mode et artisanat.

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Il est souhaitable que le groupe ne dépasse pas 10 élèves : importance du contrôle par le Professeur au moment voulu en fonction de la difficulté de la technique artisanale enseignée.

Le regroupement se fera avec des élèves d'un même niveau.

PROGRAMMES DES COURS C.T. / C.P.P.

Technologie du métier Connaissances des Matières et outillage	Techniques d'exécution	Fabrication
<p><u>LES BOITES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des boîtes hexagonales, rondes ... et du couvercle - les tiroirs - découpage - pliage - collage - recouvrement de la boîte à l'aide de la technique de la marbrure 	<p><u>LES BOITES</u></p> <p>Réalisation de boîtes de formes rondes, hexagonales avec couvercles et recouvertes ajout de tiroirs - technique : la marbrure</p> <p>*****</p>	<p><u>LES BOITES</u></p> <p><u>Réalisation :</u></p> <p>Boîtes à bijoux - boîtes à savon - boîtes pot-pourri - boîtes à chapeaux - boîtes à thé - valisette ...</p>
<p><u>LE BATIK</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la teinture (pré-requis) - les origines du batik - Présentation du matériel - techniques du batik : le tjanting le tjap - la cire : l'écoulement de la cire la consistance de la cire Comment enlever la cire? 	<p><u>LE BATIK</u></p> <p><u>Théorie :</u> procédé à la cire</p> <p><u>Echantillonnage :</u> utilisation du tjantind, du tjah</p> <p>*****</p>	<p><u>LE BATIK</u></p> <p><u>Réalisation :</u></p> <p>Le mouchoir - l'écharpe - la cravate ...</p>
<p><u>LA PEINTURE SUR TISSU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du matériel - la couleur - les pinceaux - les mélanges le séchage le fixage - Technique employée : le pochoir . Apport de documents sur le pochoir . Les cashs . La mise en couleur à la briune 	<p><u>LA PEINTURE SUR TISSU</u></p> <p><u>Théorie :</u> le pochoir</p> <p><u>Echantillonnage</u></p> <p>*****</p>	<p><u>LA PEINTURE SUR TISSU</u></p> <p><u>Réalisation :</u></p> <p>mouchoirs - coussins - foulard - cravate ...</p> <p>décoration du t-shirt.</p>

L'ENFILAGE DES PERLES

Voir matières de lère année

(pas de théorie pour la 2ème seulement un rappel.)

- technique du crochetage de perles
- technique de la diminution ou de l'augmentation des perles.

LES BIJOUX

- Les appliqués en perles motif représenté sur papier quadrillé
- représentation du motif par broderie de perles.

LA PEINTURE SUR SOIE

- Rappel, pré-requis, voir lère année
- Présentation du matériel : gutta - burette
- Technique du serti à la gutta
 - . projet du motif
 - . retranscription du motif à la gutta sur soie
- le fixage : cocotte minute, essence F

LE BOIS

- Présentation du matériel
- les différents types de bois : bois plein, le contre plaqué, bois en feuille, l'aggloméré, copeaux ...
- les outils
- la découpe : angle obliques (cadre) arrondis droits
- le ponçage
- le collage - clouage
- peinture - vernissage

L'ENFILAGE DES PERLES

Echantillonnage : Technique du crochet, les diminutions

LES BIJOUX

Les appliqués en perles

LA PEINTURE SUR SOIE

Echantillonnage : technique du serti à la gutta

LE BOIS

Echantillonnage : découpe, montage, collage coloriage, vernissage

L'ENFILAGE DES PERLES

Réalisation :

le col en perles - le collier au crochet

LES BIJOUX

Réalisation :

décoration d'un pull - d'une chaussure d'une broche

LA PEINTURE SUR SOIE

Réalisation : foulard

LE BOIS

Réalisation : Lampe murale, puzzle, vitrine

LE CUIR

Rappel - pré-requis - voir 1ère Année

LE CUIR

Echantillonnage : l'angle obtu
aigu
le compartiment

LE CUIR

Réalisation : Le sac d'après un gabarit

PART D'AUTONOMIE

:

TECHNIQUES NOUVELLES

Fixation des capacités terminales

Au terme de la formation l'étudiant devra faire la preuve de ses connaissances en exécutant :

- 1°) un accessoire de Mode
- 2°) un article d'artisanat
- 3°) une réalisation de son choix ayant pour but de mettre ^à l'épreuve sa créativité.

Deux critères sur lesquels seront mis l'accent : - l'originalité
- la difficulté

Cependant, la réalisation de cet objet ne doit pas entraîner des dépenses démesurées.

Il devra également répondre aux critères de la vente.

Profil du chargé de cours :

Enseignant porteur du titre requis ou jugé suffisant pour cette spécialité.